



Concours talents de mode

Pour sa deuxième édition, le concours talents de mode 2008 organisé par le Village de Créateurs de Lyon est parrainé par Agatha Ruiz de la Prada. Ce concours s'adresse aux porteurs de projets et aux jeunes entrepreneurs dans le domaine de la mode, du textile et des services appliqués à ces métiers. Les conditions : avoir moins de 40 ans, parler français ou anglais et vouloir installer sa jeune société au Passage Thiaffait dans le 1^{er} arrondissement de Lyon. Le dossier de candidature est à télécharger sur www.talentsdemode.com, la date limite de dépôts des dossiers est fixée au 17 mars 2008 à 18 heures. Les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront invités à se présenter le mardi 8 avril 2008 devant le jury présidé par Agatha Ruiz de la Prada et composé de professionnels de la mode et de spécialistes de l'entrepreneuriat. Le lauréat se verra remettre un prix d'une valeur de 12500 euros,

dont : un chèque de 5000 euros, un atelier boutique au Village des Créateurs du passage Thiaffait (bail de 23 mois, loyers offerts durant les 12 premiers mois, les 11 mois suivants financés à 50 %) et un accompagnement au développement de l'entreprise.